



GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM ET SANS ETIQUETTE)

Le Territoire Grand Orly Seine-Bièvre, quesaco ?

La commune, avec le Maire et les élus, est la collectivité territoriale, la plus proche des Choisyennes et des Choisyens, où l'on se dirige pour les affaires de la vie courante (État civil, CCAS, logements, permis de construire, petite enfance, commerces...). D'autres collectivités territoriales comme le Département ou la Région sont également bien identifiées. En revanche, la Métropole du Grand Paris (MGP) et ses 12 Établissements Publics Territoriaux (EPT) sont beaucoup moins connus des habitantes et des habitants.

La loi MAPTAM puis la loi NOTRe votées par le Parlement ont conduit à la création le 1^{er} janvier 2016, de l'unique intercommunalité d'Île de France comprenant la Ville de Paris, 131 communes de la 1^{ère} couronne, de 7 communes de l'Essonne et une du Val d'Oise. La ville de Choisy le roi fait partie du 12^e EPT (Grand Orly Seine-Bièvre) qui est le 2^e EPT le plus important après celui de Paris (24 communes, environ 710 000 habitants, 102 conseillères et conseillers issus des 24 communes).

L'EPT dispose d'un siège administratif (Immeuble Askia – quartier Cœur d'Orly) tandis que le Conseil Territorial se tient régulièrement à Vitry sur Seine. Progressivement, la loi NOTRe a transféré aux EPT des compétences jusqu'ici dévolues aux communes. Ainsi notre EPT Grand Orly Seine-Bièvre est compétent notamment pour le développement économique, l'assainissement et l'eau, la politique de la ville...

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'EPT a également la compétence des déchets et assimilés (débarras, déchèteries).

Progressivement, l'EPT récupère la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Si les compétences de l'EPT tendent à se renforcer et impactent la gestion de notre quotidien, son organisation demeure complexe : une gestion dite de « coopérative de villes » avec des communes ayant des projets politiques différents rend la prise de décision difficile.

L'absence de financement propre, remplacé par un système complexe de compensation financière en provenance des communes et de la MGP, contribue à l'opacité. Enfin, certains critiquent l'absence de démocratie de l'EPT car les conseillers et conseillers territoriaux sont désignés par les conseils municipaux et non directement élus au suffrage universel. Cette organisation territoriale donne le sentiment d'un système qui n'est pas abouti et trop complexe. Cela conforte l'idée de beaucoup d'habitantes et d'habitants que l'Île-de-France ne serait qu'un mille feuilles couteux dont l'efficacité reste à prouver. En ce début de période électorale, il serait utile que les candidates et candidats à l'élection présidentielle se prononcent sur une organisation territoriale de l'Île-de-France claire dans son fonctionnement et dynamique sur le plan économique, social, urbain et écologique. Nous attendons les propositions avec impatience.

**POUR LE GROUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE
(LR, UDI, MODEM ET SANS ETIQUETTE),
DANIÈLE GAULIER
MODEM CHOISY-LE-ROI**

GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

Pour une école avec des professeurs

Depuis plusieurs semaines maintenant, les parents du collège Jules Vallès se battent pour obtenir le remplacement des professeurs absents.

À la rentrée de septembre, c'était un professeur de musique et un professeur de vente qui manquaient pour assurer les cours auprès des collégiens. Et puis au fil des semaines, ce sont des professeurs de mathématiques et de français qui n'ont pas eu de remplaçants.

C'est un total de 500 élèves impactés par le non remplacement de professeurs. La municipalité a soutenu dès le début la demande légitime des parents que leurs enfants aient des professeurs en face d'eux, que ce soient en rédigeant un courrier, en participant à l'audience obtenue par les parents auprès du rectorat, ou en étant à leur côté lors de la mobilisation du 11 février dernier. Et nous continuerons de les soutenir, car même si depuis, un professeur de mathématiques et un professeur de français ont été nommés, il reste encore des remplacements non assurés.

La crise sanitaire n'est pas seule responsable du manque généralisé de professeurs, elle n'a fait que révéler au grand jour un choix politique de ne pas recruter de professeurs titulaires, notamment des titulaires remplaçants. Alors que

nos enfants suivent une scolarité dans des conditions très difficiles depuis deux ans, nous constatons aujourd'hui cruellement que la volonté politique de ne pas renforcer les effectifs de professeurs a un impact direct sur nos vies, nos enfants, leur avenir.

Le prochain exécutif qui sortira des urnes au printemps prochain ne pourra pas ne pas se pencher sur la situation de l'Éducation Nationale.

Un pays se dessine forcément au travers de la qualité de l'enseignement dispensé à ses enfants. Les écologistes portent haut l'idée d'organiser des états généraux sur l'éducation afin de restaurer le dialogue avec tous les acteurs et partenaires et mettre en place les conditions pour faire de l'école celle de tous les apprentissages. Une école où l'enfant peut s'épanouir quelque soit sa condition, se sentir en sécurité, apprendre sereinement et à son rythme, se construire.

POUR LE GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·N·E·S
BÉNÉDICTE HACHE, ADJOINTE AU MAIRE , VIE ÉDUCATIVE

UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Génération Égalité

Le saviez-vous ? C'est le 28 février 1909 à l'appel du Parti socialiste d'Amérique, qu'a eu lieu la première journée nationale de la femme. Ce n'est qu'en 1977 que l'ONU a choisi la date du 8 mars en mémoire de la lutte pour le droit des femmes et notamment pour réduire les inégalités hommes/femmes. En 2022, nous constatons que le chemin est encore long et que les femmes souffrent de cette inégalité de traitement, et ce, sur tous les plans.

En France, terre des droits de l'homme et de la devise « liberté, égalité, fraternité », nous sommes témoins chaque jour de comportements inégalitaires dès le plus jeune âge.

Dès 3 ans, dans la cour d'école, il est commun de constater que la différence se fait au travers des jeux et des comportements entre camarades. Elle peut se faire aussi inconsciemment, par les adultes eux-mêmes.

Par convention, le garçon pratiquera le foot et la fille la danse. Et pourtant c'est bien à l'école qu'il faut apprendre à nos enfants qu'il n'y a pas de différence à faire entre un garçon et une fille et qu'aucune activité ou métier ne leur est réservé en tant que fille ou garçon.

Ensuite arrive le temps des 18 ans et le démarrage de sa vie d'adulte. Là encore, les chiffres sont consternants car plus d'une jeune fille sur deux est confrontée à des propos et insultes sexistes sans parler de violence physique.

Plus tard, cette même jeune fille rentrera dans la vie professionnelle et sera confrontée à des comportements sexistes tout en subissant des inégalités insidieuses de salaire et d'évolution professionnelle.

La liste des différences, du non-respect et des injustices est encore longue et même si nous avons évolué sur la question, il y a encore du travail.

Les institutions publiques doivent prendre leurs responsabilités et agir avec conviction et détermination et notre municipalité doit être exemplaire dans la mise en œuvre d'actions concrètes au sein même de son administration.

Par exemple, à Choisy on constate que l'utilisation du « statut contractuel » creuse encore plus les écarts de salaires entre les femmes et les hommes de 4 000 € à 12 000 € annuels selon les catégories.

Pendant la crise de la COVID-19, on constate que les femmes se sont arrêtées bien plus que les hommes pour garder leurs enfants du fait des fermetures de classes et là aussi la mairie de Choisy-le-Roi ne fait pas exception.

Enfin, rappelons que Choisy-le-Roi a signé en 2018 la Charte Européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale. Comment est-elle appliquée dans notre commune ? Quelles actions sont menées à l'intention des Choisyennes ?

Force est de constater que depuis l'arrivée de cette nouvelle municipalité il y a eu peu d'actions ou d'investissement faits pour réduire ces injustices.

POUR L'UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE - SÉBASTIEN HUTIN - CONSEILLER MUNICIPAL - PARTI SOCIALISTE